



Crise sanitaire « Coronavirus » Modalités, procédures et normes pour les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo

Chers visiteurs !

En raison de l'urgence sanitaire due à l'infection au COVID-19 et pendant une période dont la durée est difficile à préciser, les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo seront organisées selon des critères qui sont décrits plus loin en quelques mots.

Ces règles sont nécessaires afin que votre visite puisse se dérouler dans les conditions les meilleures et les plus sûres. *Elles sont* dès lors *prioritaires par rapport aux conditions ordinaires* décrites dans chaque section de notre site web officiel (www.museivaticani.va).

C'est pourquoi nous vous invitons à les lire attentivement avant de réserver, car vous devrez les garder à l'esprit lors de votre passage dans nos collections.

Notre Bureau Services et Relations avec le Public reste à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions (mail: accoglienza.villepontificie@scv.va).

La Résidence d'été du Pape et ses jardins se réjouissent de vous voir !

1. HORAIRES

À partir du 14 septembre et jusqu'au 31 octobre 2020, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- lundi et vendredi : de 8h.30 à 14h.00, dernière entrée à 13h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 13h.30) ;
- samedi et dimanche : de 10h.00 à 19h.30, dernière entrée à 18h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 19h.00).

À partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 décembre 2020, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Novembre

- **lundi** : 2, 9, 16, 23 et 30 ;
 - **vendredi** : 6, 13, 20 et 27 ;
 - **samedi** : 7, 14, 21 et 28 ;
 - **dimanche** : 1, 8, 15, 22 et 29.
- Le **lundi (sauf le 2)** et le **vendredi** : ouverture du portail à 08h.30 et fermeture à 13h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 13h.30 et fermeture définitive à 14h.00).



Crise sanitaire « Coronavirus »

Modalités, procédures et normes pour les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo

N.B. Le lundi 2 novembre : ouverture du portail à 09h.00 et fermeture à 17h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 17h.30 et fermeture définitive à 18h.00).

- Le **samedi** et le **dimanche** : ouverture du portail à 09h.00 et fermeture à 17h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 17h.30 et fermeture définitive à 18h.00).

Décembre

- **lundi** : 7, 14, 21 et 28 ;
 - **mardi** : 8, 22 et 29 ;
 - **mercredi** : 23 et 30 ;
 - **jeudi** : 24 et 31 ;
 - **vendredi** : 4, 11 et 18 ;
 - **samedi** : 5, 12 et 19 ;
 - **dimanche** : 6 et 27.
- Les **lundi** (sauf le **lundi 7**), **mardi** (sauf le **mardi 8**), **mercredi**, **jeudi** et **vendredi** : ouverture du portail à 08h.30 et fermeture à 13h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 13h.30 et fermeture définitive à 14h.00).

N.B. Le lundi 7 et le mardi 8 : ouverture du portail à 09h.00 et fermeture à 17h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 17h.30 et fermeture définitive à 18h.00).

- Le **samedi** : ouverture du portail à 09h.00 et fermeture à 17h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 17h.30 et fermeture définitive à 18h.00).
- Les **dimanches 6 et 27** : ouverture du portail à 09h.00 et fermeture à 17h.00 (sortie des salles d'exposition du Palais et des Jardins à 17h.30 et fermeture définitive à 18h.00).

2. MODALITÉS D'ACCÈS

Pour visiter le Palais apostolique et les Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo, on peut réserver sa visite sur le portail officiel tickets.museivaticani.va ou, en cas de disponibilité, acheter son billet d'entrée directement à la billetterie située dans le Palais apostolique de Castel Gandolfo.

Les entrées seront contingentées et autorisées par tranche horaire.

Au moment de la réservation, il faut sélectionner l'horaire de préférence parmi ceux qui sont proposés.

Pour entrer dans le Palais apostolique et dans les Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo, le port d'un masque qui couvre le nez et la bouche est obligatoire. Ce masque doit être porté pendant toute la durée de la visite.



Crise sanitaire « Coronavirus »

Modalités, procédures et normes pour les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo

Chaque visiteur sera soumis au contrôle de la température corporelle grâce à des instruments thermométriques adaptés. Ce contrôle est obligatoire.

L'entrée sera refusée à ceux qui ont une température corporelle égale ou supérieure à 37,5° C.

À l'intérieur du Palais apostolique et des Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo, il faudra garder une distance interpersonnelle de **plus d'1 mètre** et **éviter les attroupements**. Le *Personnel de Surveillance* veillera au respect scrupuleux de cette norme. **Il est recommandé de suivre attentivement les règles sanitaires qui visent à garantir la santé et la sécurité de tous et qui sont indiquées au bas du présent document.** Chaque visiteur a le devoir de lire **attentivement ces normes avant sa visite et de les observer pendant toute la durée de son passage au sein du Palais apostolique ou des Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo.**

Au moment de la réservation de la visite ou de l'achat du billet à la billetterie du Palais apostolique, on considère que toutes les personnes qui entreront auront lu, compris et accepté intégralement toutes ces normes sans exception.

Toute violation de celles-ci sera signalée aux Autorités compétentes. Ceux qui ne suivront pas les dispositions mises en place pourront être invités à s'éloigner.

3. VISITE DU PALAIS APOSTOLIQUE

Le jour de la visite, il faut respecter scrupuleusement l'horaire indiqué sur le voucher de réservation (par exemple : celui qui a réservé 10h.00 ne pourra pas entrer avant 10h.00 ni après 10h.15) **ou en cas d'achat à la billetterie, l'heure indiquée par le personnel en service.** Au-delà des 15 minutes de retard, le *Personnel de Surveillance* chargé de vérifier le voucher pourra refuser l'accès et **dans ce cas, le visiteur n'a droit à aucun remboursement.**

Les visites en groupes comprendront **maximum 25 personnes** (plus la guide). La guide veillera à sensibiliser au respect de la distanciation interpersonnelle entre les membres du groupe, ainsi qu'à toutes les autres normes en vigueur.

La Direction des Musées organisera aussi des visites guidées conduites par ses propres opérateurs didactiques, toujours en groupes de 25 personnes. Leur réservation s'effectue par un mail de demande à l'adresse de poste électronique accoglienza.villepontificie@scv.va.

L'usage d'appareils radio-émetteurs (*group tour*) n'est pas autorisé. On demande donc aux guides touristiques de modérer le ton de la voix pendant les explications pour ne pas déranger les autres visiteurs.

Pour la visite du Palais apostolique, sont à disposition, gratuitement, des audioguides dont l'hygiénisation est scrupuleusement assurée.



Crise sanitaire « Coronavirus »

Modalités, procédures et normes pour les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo

4. VISITE DES JARDINS DES VILLAS PONTIFICALES DE CASTEL GANDOLFO

En dehors du Palais apostolique, le visiteur peut aussi admirer les splendeurs botaniques et architecturales que renferment les Jardins des Villas pontificales selon les modalités suivantes :

- **Visites guidées à pied** : pour des groupes déjà formés de maximum 25 personnes, organisés par la Direction des Musées du Vatican et confiés à ses propres opérateurs didactiques. La réservation **est obligatoire** sur le portail de la billetterie officielle tickets.museivaticani.va. La visite guidée dure deux heures.

- **Promenade dans les Jardins** : pour les visiteurs individuels ou en groupes composés de maximum 25 personnes, qui seront accompagnés dans les Jardins par le *Personnel de Surveillance*. La promenade dure environ 60 minutes.
On peut réserver la promenade dans les Jardins sur le portail de la billetterie officielle tickets.museivaticani.va ou, en cas de disponibilité, acheter son billet d'entrée directement à la billetterie dans le Palais apostolique de Castel Gandolfo.

Nous rappelons que dans ce cas également, il est obligatoire de se présenter avec un masque qui couvre le nez et la bouche, et de porter celui-ci pendant toute la durée de la visite.

Exactement comme pour l'accès au Palais apostolique, chaque visiteur sera soumis au contrôle de la température corporelle grâce à des instruments thermométriques adaptés. **Ce contrôle est obligatoire.**

L'accès aux Jardins sera refusé à ceux qui auront une température corporelle égale ou supérieure à 37,5° C.

Tant pour la visite guidée que pour la promenade, on conseille vivement d'arriver avec 15 minutes d'avance par rapport à l'heure de réservation. Une fois que la visite guidée ou la promenade auront commencé, il ne sera plus possible d'y participer. **Le billet ne sera en aucun cas remboursé.**



Crise sanitaire « Coronavirus » Modalités, procédures et normes pour les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo

APPENDICE

Normes sanitaires pour la limitation de l'infection au COVID (établies par la Direction de Santé et d'Hygiène du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican)

1) Port obligatoire du masque

Les masques servent à réduire le risque, pour ceux qui le portent, d'infecter les autres, car ils bloquent une grande partie des minuscules petites gouttes provenant de la bouche et du nez quand on tousse, quand on éternue ou quand on parle. Si le port du masque aide donc à limiter la diffusion du virus, il va de pair avec le lavage des mains et les mesures d'hygiène respiratoire (éternuer et tousser dans son coude). Le port du masque reste associé au maintien de la distance de sécurité (plus d'1 mètre).

Comment porter le masque :

- avant de mettre le masque, se laver les mains à l'eau et au savon, ou avec un gel hydroalcoolique ;
- couvrir sa bouche et son nez avec le masque, en s'assurant qu'il adhère bien au visage ;
- éviter de toucher l'intérieur du masque quand on le porte ;
- si le masque devient humide, on conseille de le remplacer par un nouveau masque et de ne pas le réutiliser ; en effet, les masques sont à usage unique ;
- pour ôter son masque, on le prend par les élastiques, sans toucher la partie antérieure tout de suite après, il faut le jeter dans les déchets non triés.

Les masques de type chirurgical ne peuvent de toute façon pas être utilisés plus qu'un jour.

Il est conseillé de porter son masque à l'extérieur également si s'y trouvent plus d'une personne, en maintenant toujours et de toute façon la distance de sécurité de plus d'1 mètre.

2) Se laver souvent les mains

Le lavage et la désinfection des mains sont décisifs pour prévenir l'infection. Il faut se laver les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. En l'absence d'eau et de savon, on peut utiliser un gel hydroalcoolique désinfectant.

Des distributeurs de liquide hygiénisant seront disponibles à l'intérieur des Musées.

3) Ne pas se toucher les yeux, le nez et la bouche avec les mains



Crise sanitaire « Coronavirus »

Modalités, procédures et normes pour les visites au Palais apostolique et aux Jardins des Villas pontificales de Castel Gandolfo

Le virus se transmet principalement par voie respiratoire, mais il peut entrer dans le corps aussi par les yeux, le nez et la bouche. Il faut donc éviter de se toucher le visage avec les mains mal lavées. En effet, les mains entrent en contact avec des surfaces contaminées par le virus et peuvent provoquer l'infection.

4) Éviter le contact rapproché avec d'autres personnes

Maintenir une distance interpersonnelle de plus d'1 mètre avec les autres personnes.

5) Usage des ascenseurs

L'usage des ascenseurs sera réservé généralement aux personnes ayant des difficultés de déambulation ou avec des conditions particulières de santé qui conseillent.

Normalement, il ne sera permis que pour la montée, sauf pour des cas particuliers où l'usage de l'ascenseur en descente est conseillé.

L'accès aux cabines ne sera généralement possible qu'à une personne à la fois.

Les visiteurs handicapés pourront utiliser les ascenseurs avec leur accompagnateur.

6) Éviter la promiscuité des bouteilles et des verres